

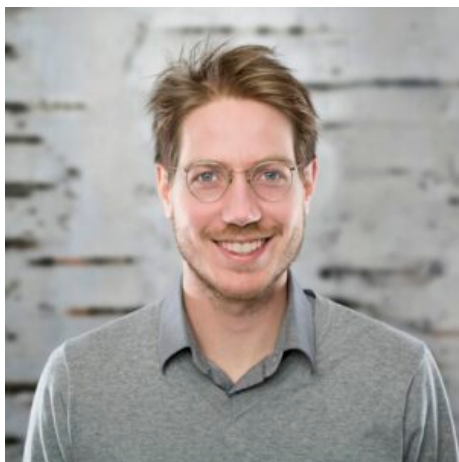
## BIOGRAPHIES DES CONFÉRENCIERS, MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET MODÉRATEURS (par ordre alphabétique)



**Caecilia ALEXANDRE** poursuit actuellement son doctorat à la faculté de droit de l'Université Laval sous les supervisions de Véronique Guèvremont et Konstantia Koutouki (Faculté de droit de l'Université de Montréal). Son sujet porte sur « l'impact des Conventions culturelles de l'UNESCO sur la mise en œuvre des droits culturels des peuples autochtones ». Elle est récipiendaire de deux bourses pour la réalisation de son projet de thèse (Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC) et du Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale (CIGI)). Elle est détentrice d'une Maîtrise en droit concentration droit transnational et international à l'Université Laval et d'un Master 1 en droit public à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne. Caecilia a également une large expérience auprès de diverses ONG depuis 2011 au Québec, au Maroc et à l'Île Maurice. Elle est actuellement directrice de recherche auprès de l'Institut Nomomente basé à Montréal.



**Virginie BARRAL** est une spécialiste du droit international qui se consacre au droit international de l'environnement. Elle s'intéresse tout particulièrement à la façon dont le droit international intègre les questions de durabilité et d'équité. Elle a notamment publié une monographie sur le développement durable en droit international. Ses recherches actuelles portent sur l'interaction entre la culture, les droits de l'homme et l'environnement, notamment en ce qui concerne le droit à l'eau, les changements climatiques et la biodiversité. Virginie s'est jointe à l'Université Goldsmiths en 2019. Elle était auparavant professeure agrégée en droit et vice-doyenne à la recherche à la Hertfordshire Law School. Elle a été professeure invitée à l'Université Chuo, a enseigné à l'Université Paris 5 et a travaillé pour la Commission française du développement durable ainsi que comme juriste au bureau parisien d'Eversheds LLP.



**Edgar BLANCHET** est agent de recherche au Bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki. De formation en anthropologie, il travaille sur des questions relatives au territoire et aux savoirs traditionnels. Sans s'y limiter, Edgar effectue la collecte de données auprès des membres de la Nation selon les protocoles développés par le Bureau et procède au traitement et à l'analyse des données de recherche. Edgar détient aussi des expériences en intervention et sur les questions de services de santé en contextes interculturels et coloniaux.



**Janet BLAKE** est professeure agrégée de droit à l'Université de Shahid Beheshti (Téhéran) où elle enseigne le droit international, le droit de l'environnement et les droits humains. Elle est membre du Centre d'excellence pour l'éducation en vue du développement durable et du Centre d'études des Routes de la soie, tous deux basés à l'université, ainsi que du Comité du droit du patrimoine culturel de l'*International Law Association*. Mme Blake est consultante internationale auprès de l'UNESCO depuis 1999, principalement dans le domaine du patrimoine culturel immatériel et de la mise en œuvre de la Convention de 2003. Depuis 2015, elle fait également partie du réseau global de facilitateurs de l'UNESCO pour le renforcement des capacités au titre de la Convention de 2003, et a fourni des conseils au niveau gouvernemental sur l'élaboration de lois et de politiques nationales pour la sauvegarde du PCI. Elle a publié plusieurs livres et articles (en anglais et en persan). Ses principaux intérêts de recherche sont le droit

international du patrimoine culturel, les droits de l'homme, la diversité culturelle et les dimensions juridiques du développement durable. Sa monographie de recherche sur le droit international du patrimoine culturel a été publiée par l'*Oxford University Press* en juin 2015. Son nouveau commentaire sur la Convention de l'UNESCO de 2003 (co-édité avec Lucas Lixinski) sera publié par l'*Oxford University Press* au début 2020.



**Ben BOER** est professeur distingué de droit et expert pour le "1000 Talents Programme" à l'Institut de recherche en droit de l'environnement à l'Université de Wuhan, en Chine. Professeur de droit de l'environnement de 1992 à 2008 et maintenant professeur émérite à la Faculté de droit de Sydney de l'Université de Sydney en Australie. Vice-président de la *World Commission on Environmental Law* de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) pour 2012-2016. En 2015, l'Académie du droit de l'environnement de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) lui a décerné le prix *Senior Scholarship*. Il a écrit sur un large éventail de sujets liés au droit de l'environnement dans des ouvrages, articles et rapports, y compris sur le droit du patrimoine. Il est co-rédacteur en chef du *Chinese Journal of Environmental Law*. Il est récipiendaire d'une bourse

Elisabeth Haub pour avril 2019 à la Faculté de droit Elisabeth Haub de l'Université Pace, à White Plains dans l'État de New York.



**Thomas BURELLI** est professeur adjoint en droit au sein de la Faculté de droit civil de l'Université d'Ottawa. Ses domaines d'expertise sont le droit de l'environnement, la propriété intellectuelle, le droit des peuples autochtones, et l'éthique. Ses recherches portent sur la décolonisation des rapports entre les scientifiques et les communautés autochtones. Il étudie notamment les instruments (codes éthiques, lignes directrices, formulaires de consentement, contrats, etc.) que développent ces acteurs pour organiser leurs relations en vue de l'accès aux savoirs traditionnels. Il a notamment rédigé le code éthique du Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de l'Environnement (Criobe-CNRS) basé à Moorea en Polynésie française. Il s'agit du premier instrument français traitant spécifiquement de l'éthique des recherches impliquant les communautés autochtones et locales. Thomas Burelli a également contribué à révéler plusieurs cas de biopiraterie dans l'outre-mer français.



**Christina CAMERON**, C.M., PhD, est professeure et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti à l'Université de Montréal (2005-2019) où elle a dirigé un programme de recherche sur la conservation du patrimoine. Auparavant, elle a occupé un poste de direction à Parcs Canada pendant plus de trente-cinq ans. Depuis 1987, elle travaille avec la Convention du patrimoine mondial, comme Président du Comité en 1990 et en 2008 et comme co-auteur d'un livre sur les origines de la Convention, publié en anglais (2013) et en français (2017). Elle est auteure de plusieurs livres et une centaine d'articles sur la conservation du patrimoine canadien et mondial. En 2007, elle reçoit le Prix des services insignes de la fonction publique du Canada et, en 2014, la médaille Gabrielle Léger pour l'ensemble des réalisations en conservation du patrimoine. En 2018, le gouvernement du Québec lui décerne le Prix Gérard-Morisset. Elle est membre de l'Ordre du Canada depuis 2014.



**Jennifer CARTER** est professeure en Nouvelles muséologies, patrimoines immatériels et objets culturels au Département d'histoire de l'art, ainsi qu'aux cycles supérieurs en muséologie, à l'Université du Québec à Montréal. En mai 2019, elle a complété un mandat de 5 ans en tant que directrice des Études supérieures en muséologie. Muséologue et historienne de l'art et de l'architecture, ses recherches s'orientent selon deux axes principaux : sur la relation des musées, la défense des droits et de la justice historique et sociale, ainsi que sur les relations entre la représentation, l'architecture des musées et l'exposition. Sa recherche actuelle analyse le phénomène émergent et

largement post-millénaire des musées consacrés aux droits de la personne en Asie, Europe, Amérique du Nord et du Sud, et vise à interroger quelle interprétation ces musées font des concepts de droits au sein de leur mission institutionnelle et dans leurs contextes géopolitiques particuliers, comment ils traduisent cette interprétation dans leurs muséographies et médiations, tout en contextualisant ce phénomène à la lumière d'autres transformations sociétales et culturelles, notamment l'épanouissement d'un mouvement social axé sur les droits et la justice sociale depuis les années 1970. Elle est rédactrice associée de la revue internationale, *Museum Management and Curatorship*, publiée par Routledge/Taylor and Francis au Royaume-Uni. Elle a rédigé et co-rédigé des articles en français et en anglais dans des livres et revues internationaux, notamment *National Museums : New Studies from Around the World*, *Chora : Intervals in the Philosophy of Architecture*, *MediaTropes*, *Museum Management and Curatorship*, *Information Research*, *Curator*, et *14 Arguments in Favour of Human Rights Institutions*.



**Caroline DESBIENS** est détentrice d'un doctorat de l'Université de la Colombie-Britannique et professeure au Département de géographie de l'Université Laval et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en Patrimoine et tourisme autochtones. Ses recherches portent sur la mémoire et le sens des lieux, les relations inter-culturelles et la mise en valeur des patrimoines territoriaux dans le Nord du Québec, particulièrement en lien avec le développement des ressources. Parmi ses projets en cours, elle collabore avec les Innus du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord pour documenter les sites culturels impactés par la construction de barrages. Elle s'intéresse aussi à la toponymie et à la question de la visibilité des Autochtones dans le paysage Québécois, incluant les milieux urbains. Madame Desbiens a été professeure invitée à l'Université de Bergame (Italie, 2012, 2013 et 2014) et de Bordeaux (France, 2016); Conseillère scientifique au Musée de la Civilisation (2009-2013); et Commissaire à la Commission de toponymie du Québec (2011 à 2017). Son livre *Power from the North : territory, identity and the culture of hydroelectricity in Quebec* (UBC Press 2013) est paru en français aux Presses de l'Université Laval en 2015 et a été finaliste pour le Prix des Sciences sociales du Canada.



**Dieufort DESLORGES** est un spécialiste multidisciplinaire actuellement en deuxième année de doctorat en ethnologie et patrimoine à l'Université Laval. Sa thèse, sous la direction du professeur Laurier Turgeon, porte sur la contribution de la biodiversité culturelle au développement durable des communautés de la réserve de biosphère La Selle en Haïti. Dans le cadre de ce travail, il analyse les grands enjeux de la conservation et de la transmission des biens patrimoniaux en milieu local. Il a été membre du Groupe international de travail ad hoc sur le « Processus d'excellence et de mise en valeur du réseau mondial des réserves de biosphère ». Haïtien, assistant-secrétaire permanent à la Commission nationale haïtienne de l'UNESCO, il a conduit le processus de déclaration de deux réserves de biosphère en Haïti (2010-2011 ; 2014-2015) et de la réserve transfrontalière entre Haïti et la République Dominicaine (2015-2017).



**Maude FLAMAND-HUBERT** est historienne, professeure adjointe à la faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval, et titulaire de la Chaire de leadership en enseignement en gestion durable des forêts privées. Ses domaines de spécialité sont les aspects sociaux et culturels de la forêt et les rapports entre société et environnement. Ses recherches portent sur l'exploitation et l'appropriation des ressources naturelles, les représentations de la forêt et des milieux forestiers, les politiques publiques, l'histoire forestière, régionale et environnementale. Elle est auteur, notamment, de *Louis Bertrand à L'Isle-Verte (1811-1871) : Propriété foncière et exploitation des ressources* (PUL, 2012); « Économie, science et imaginaire : "construction" de la forêt québécoise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle » (dans *Pouvoir(s) et environnement*, PUR, 2018); avec Nathalie Lewis, « Vous avez dit conservation? Parcours d'une notion dans l'immensité de la forêt québécoise » (dans *Penser le gouvernement des ressources*, PUL, 2019).



**Véronique GUÈVREMONT** is professor at the Faculty of Law and the Graduate School of International Studies of Université Laval (Quebec, Canada). She also holds the UNESCO Chair on the Diversity of Cultural Expressions and is responsible for the Arts, Media and Cultural Diversity axis of the International Observatory on the Societal Impacts of Artificial Intelligence and Digital technologies (OBVIA). Graduated from the University of Paris 1 Panthéon-Sorbonne, she has been teaching international cultural law and international economic law since 2006. From 2003 to 2005, she was an associate expert with UNESCO's Division of Cultural Policies during the negotiation of the 2005 Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions. In 2008, she co-founded with Professor Ivan Bernier the International Network of Jurists for the Diversity of Cultural Expressions (RIJDEC). His most recent researches and publications focus on the treatment of cultural goods and services in trade agreements, the preservation of the diversity of cultural expressions in the digital age and the cultural dimension of sustainable development. In recent years, Véronique Guèvremont has directed or contributed to several projects supported by UNESCO, the Organisation internationale de la Francophonie, the Ministère des relations internationales du Québec and the Ministère de la culture et des communications du Québec. Since 2015, she has been part of the UNESCO Expert Facility on the 2005 Convention.



**Paule HALLEY, LL.D., LL.M., LL.B.**, est professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval, où elle enseigne le droit de l'environnement (1994-). Elle est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement (2002- ) et membre du Barreau du Québec (1988- ). La professeure Halley est l'auteure de nombreux articles et ouvrages intéressant le droit de l'environnement et le développement durable et elle participe aux activités de plusieurs organismes, dont le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) (Nunavik), l'Institut de la francophonie pour le développement durable (IFDD) et l'Institut Environnement, Développement et Société (IEDS). Ses travaux et réalisations furent honorés, en 2015, du Prix Michel-Jurdant en sciences de l'environnement de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), du Prix scientifique de la Francophonie attribué, en 2005, par le Conseil scientifique de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et du prix « Meilleure monographie » de la Fondation du Barreau du Québec, en 2003, pour son ouvrage intitulé *Le droit pénal de l'environnement*.



**Lynda HUBERT TA** est doctorante à la Faculté de droit de l'Université Laval et étudiante-chercheuse à la Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement. Ses intérêts de recherche concernent le droit de l'environnement et le droit des ressources naturelles. Sa thèse porte sur la protection juridique de la biodiversité dans un contexte de développement minier à Madagascar. Elle est titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université Laval et d'un DEA en population et développement de l'Université catholique de Madagascar.



**François HULEUX** est candidat au doctorat en droit international public depuis septembre 2014 sous la direction de la professeure Véronique Guèvremont (Université Laval) et du professeur Laurent Neyret (Université Paris-Saclay). Sa thèse a pour titre : « La contribution de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à la conservation de la biodiversité ». En 2015, il travaille pour la Cheffe de l'Unité Culture (Guiomar Alonso Cano) du Bureau régional de l'UNESCO à Dakar (Sénégal) durant plusieurs mois. Depuis cette même année, il reçoit la bourse du Programme de recherche en droit international du Centre pour l'Innovation dans la Gouvernance Internationale (CIGI, Waterloo, Canada). En outre, dans l'objectif de présenter ses travaux de recherche, il participe à diverses conférences internationales au Canada, République Tchèque, Italie, Philippines, Royaume-Uni et Chine. En 2018, il est le co-auteur d'un article à paraître aux éditions Bononia University Press (Italie) intitulé « The

Adaptation of the Convention for the Protection of the World Cultural and Natural Heritage and the Convention for the Safeguarding of the Intangible Cultural Heritage to a New Vision of Heritage as Key to Communities Sustainable Development ». La même année, il publie sur le Blogue de la SQDI le commentaire d'actualité suivant : « The grindadrap, a controversial whaling practice! ».



**Catherine IORNS** est professeure de droit à l'Université Victoria de Wellington en Nouvelle-Zélande. Ses principaux domaines d'enseignement et de recherche sont le droit de l'environnement, les droits des autochtones et l'interprétation des lois. Son enseignement et sa recherche ont remporté plusieurs prix, dont quatre en 2018 et 2019. Catherine est également conseillère auprès du Conseil néo-zélandais d'éducation juridique, membre du Comité de l'Association de droit international sur la mise en œuvre des droits des peuples autochtones et membre de la Commission mondiale du droit de l'environnement. Elle est membre de longue date du conseil d'administration d'*Amnesty International Aotearoa New Zealand* et membre d'un comité de bioéthique pour un projet dans le cadre du Défi scientifique national du patrimoine biologique. Ses recherches actuelles portent sur de meilleures façons d'incorporer la responsabilisation et la protection à l'égard de la nature dans la loi et sur des questions juridiques relatives à l'adaptation aux changements climatiques et à la responsabilité.



**Fatoumata KABA** est doctorante en droit des Autochtones de l'Université Laval. Elle est titulaire d'une maîtrise en droit des Autochtones de l'Université de Moncton. Ses travaux de recherche portent sur l'exploitation minière et le droit au développement des peuples autochtones. Elle a effectué récemment un important stage à l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones.



**Géraud DE LASSUS ST-GENIÈS** est chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université Laval et à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Ses travaux de recherche portent principalement sur le droit de l'environnement et le droit des changements climatiques. Il s'intéresse également aux liens entre la culture et le développement durable. Titulaire d'un doctorat en droit (Université Laval, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), il a précédemment été chercheur postdoctoral à la Faculté de droit de l'Université McGill et au Centre for International Governance Innovation.



**Sophie LAVALLÉE** est professeure titulaire à la Faculté de droit. Elle est spécialisée en droit de l'environnement et en droit de l'aménagement du territoire. Reçue au Barreau de Québec en 1996, elle agit régulièrement comme avocate-conseil dans les domaines du droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire, notamment pour le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le ministère de l'Économie et de l'Innovation, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF/IFDD), ainsi que dans le cadre de projets financés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour soutenir des pays en développement, dans ces mêmes domaines. Elle est chercheuse au Centre de la Science de la Biodiversité du Québec (CSBQ) de l'Université McGill, au Centre interuniversitaire en opérationnalisation du

développement durable (CIRODD), au Centre d'étude en droit économique (CÉDÉ), et est membre de l'École supérieure d'études internationales (ESEI) de l'Université Laval et de l'Institut Environnement, développement et société (EDS). Elle siège au Conseil d'administration de l'Association des biologistes du Québec et au Conseil d'administration de l'Association internationale de droit économique. Elle est membre de différents conseils scientifiques : le Conseil scientifique du programme Éco-bio du Consortium de recherche Ouranos sur les changements climatiques, le Conseil académique de l'Université de Senghor à Alexandrie (OIF), le Comité scientifique de la revue «Liaison-Énergie, Environnement» de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), le Comité de sélection de la bourse Réal-Décoste du Fonds nature et technologie du Québec (FQRNT).



**Lily MARTINET** est Senior Research Fellow à l'Institut Max Planck Luxembourg pour le droit procédural. Ses principaux champs de recherche sont la propriété intellectuelle, le patrimoine culturel, les droits des peuples autochtones et le droit international. Elle a soutenu en 2017 une thèse sur les expressions culturelles traditionnelles en droit international à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle a été admise au barreau en 2014. Elle est également diplômée de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne



**Geneviève MOTARD**, LL.B. (Montréal, 2000), LL.M. (Laval, 2008), LL.D. (Laval, 2013 Tableau d'honneur de la Faculté des études supérieures et postdoctorales) est professeure agrégée à la Faculté de droit de l'Université Laval où elle enseigne le droit constitutionnel et les droits des peuples autochtones depuis 2010. Ses recherches portent notamment sur les droits politiques et territoriaux des peuples autochtones ainsi que sur les interactions entre les normativités autochtones et étatiques. En 2017-2018, elle a été chercheuse invitée à la William S. Richardson School of Law, University of Hawai'i at Manoa (Hawai'i) où elle était rattachée au Ka Huli Ao Center for Excellence in Native Hawaiian Law. Elle est aussi et notamment membre du Groupe de recherche sur les sociétés plurinationales (GRSP), lequel a été nommé pour le Prix Impact (Savoir) (2016, 2018).



**Vincent NÉGRI** est chercheur HDR à l'Institut des Sciences sociales du Politique (UMR 7220), ENS à Cachan. Ses travaux portent sur le droit comparé et le droit international de la culture et du patrimoine, ainsi que sur les interactions entre normes et cultures. Il enseigne en master et en doctorat à Paris, Lyon, Alexandrie et Genève. Parmi les ouvrages parus sous sa direction : *La diversité dans la gouvernance internationale*, Bruylant, 2016 ; *Le patrimoine archéologique et son droit*, Bruylant, 2015 ; *Le patrimoine culturel, cible des conflits armés*, Bruylant, 2014 ; et sous codirection avec Isabelle Schulte-Tenckhoff : *Normer l'oubli*, coll. Les voies du droit, éd. IRJS/PUF, 2019 ; *La formation du droit international entre mimétisme et dissémination*, Pedone, 2016.



**Dimitri PAG-YENDU YENTCHARÉ** est titulaire d'un doctorat en droit de la Faculté de droit de l'Université Laval. Il est spécialisé en droit international de l'environnement et en droit transnational de la propriété intellectuelle. Il a effectué des recherches dans les domaines de la biodiversité et de la propriété intellectuelle, du changement climatique, des migrations environnementales, de l'éthique environnementale, de la responsabilité sociale des organisations et du droit des contrats. Il s'intéresse à l'épistémologie et à l'analyse éthique des problèmes environnementaux globaux et a un fort intérêt aux approches critiques en droit. Il s'intéresse aussi beaucoup à l'analyse des politiques publiques, en particulier dans le domaine de la propriété intellectuelle.



**Clémence VARIN** est doctorante en droit en cotutelle de thèse sous la direction de la professeure Véronique Guèvremont (Université Laval, Canada) et de la professeure Alexandra Bensamoun (Université de Rennes 1, France). Titulaire d'une licence en droit et sciences politiques de l'Institut Catholique de Paris et d'une maîtrise en études internationales de l'Institut des hautes études internationales de l'Université Laval (HEI), elle a travaillé pendant 2 ans au sein du Secrétariat de la *Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* au siège de l'UNESCO à Paris. Elle est boursière du Programme de recherche en droit international du Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale (CIGI) et membre de la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles. Ses recherches portent sur l'impact des technologies numériques sur la diversité des expressions culturelles.





**Liette VASSEUR** est professeure titulaire et titulaire de la Chaire UNESCO en viabilité des communautés: du local au global à Brock University, Ste Catharines, Canada. Elle est aussi membre du Brock Environmental Sustainability Research Centre et du programme Women and Gender Studies. Elle préside présentement la Commission canadienne pour l'UNESCO et vice-présidente Amérique du Nord à la Commission de la gestion des écosystèmes de l'UICN. Sa recherche est transdisciplinaire en lien avec la gestion des écosystèmes, l'adaptation aux changements climatiques et l'agriculture durable. Elle se base sur des recherches actions participatives avec les collectivités rurales et autochtones (ciblant surtout les femmes) afin de trouver

des alternatives pour atteindre un développement plus durable et équitable. Son travail est au Canada, en Chine et l'Équateur. En Chine, elle est depuis 2011 une chercheuse Minjiang à la Fujian Agriculture and Forestry University, Fuzhou, Chine. Elle a plus d'une centaine de publications arbitrées et 250 présentations à des conférences ou comme invitée. Son programme inclut plusieurs étudiant(e)s de premier cycle, des études graduées et au postdoctorat.



**Alexandra XANTHAKI** (LLB Athens ; LLM Queens, Belfast ; PhD Keele) est professeure de droit à l'Université Brunel de Londres (Royaume-Uni) et directrice de recherche à la faculté de droit Brunel. Auteure prolifique, Alexandra a concentré son travail sur les droits culturels des minorités et des peuples autochtones, y compris la collection de 2017 sur le " Patrimoine culturel des peuples autochtones " (Brill publishers). Son travail a eu un impact au-delà du milieu universitaire et elle travaille en étroite collaboration avec des organisations internationales et des organisations de la société civile. Elle a consulté plusieurs États sur des questions relevant de son expertise, notamment le Royaume-Uni et la Finlande. Elle a prononcé des discours-programmes à travers le monde, notamment à Londres, à Trento en Italie, à Rovaniemi en Finlande et au KL Bar en Malaisie. En 2018, Alexandra a reçu le prestigieux prix Darby-Downman pour son enseignement exceptionnel et son soutien aux étudiants. Depuis 2015, elle dirige le projet d'Athènes pour les réfugiés, où elle emmène des étudiants en Grèce pour faire du bénévolat auprès des réfugiés.